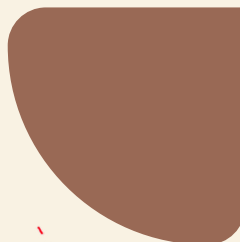
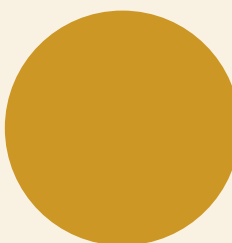


Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

MANCHE



SENACS

senacs.fr
2026
données 2025

Édito

Observer pour comprendre, comprendre pour agir.

L'Animation de la vie sociale est avant tout une aventure humaine. Chaque jour, dans les centres sociaux et les espaces de vie sociale, des habitants, des bénévoles, des professionnels et des élus construisent des réponses aux besoins de leur territoire. Pour accompagner cette dynamique, il est essentiel de disposer d'une connaissance partagée des réalités locales. **C'est la finalité de l'observatoire Senacs.**

À l'échelle de la Manche, cet observatoire offre une photographie de notre réseau : il met en lumière **la diversité des 40 structures dédiées à l'animation de la vie sociale**, les actions menées auprès des habitants, les dynamiques de participation, les partenariats développés, ainsi que les défis auxquels sont confrontés les acteurs de terrain. Au-delà des chiffres, il témoigne de l'engagement quotidien de celles et ceux qui font vivre les projets sociaux et renforcent le lien social dans nos territoires.

Cette édition est le fruit d'un travail collectif. Les données présentées sont rendues possibles grâce à la mobilisation des structures qui renseignent leurs activités. Cette démarche commune traduit une conviction forte : mieux connaître les réalités de terrain permet de mieux accompagner les initiatives locales, d'éclairer les décisions publiques et de construire des politiques adaptées aux besoins des habitants.

Nous espérons que ce livret sera un support utile pour les professionnels, les administrateurs, les élus et l'ensemble des partenaires. Qu'il nourrisse les réflexions, favorise le dialogue entre les acteurs et contribue à faire reconnaître l'animation de la vie sociale comme un investissement durable pour la cohésion des territoires.

Parce qu'observer n'est pas une fin en soi, mais le point de départ de l'action collective, nous vous invitons à découvrir ces données, à les partager et à vous en saisir pour poursuivre ensemble la construction de territoires toujours plus solidaires, participatifs et vivants.



À SAVOIR :

Enquête annuelle. Depuis 2013, les centres sociaux et les espaces de vie sociale transmettent chaque année, via leur Caf et leur fédération locale, un certain nombre de données sur leur activité et leur fonctionnement. Cette enquête récurrente est détaillée et méthodique.

Focus spécifiques. Chaque année, une ou deux thématiques spécifiques sont choisies, en lien avec l'actualité ou les évolutions de l'AVS. Elles font l'objet d'un volet plus fouillé du questionnaire d'enquête. En 2026, le focus est mis sur les familles et les inégalités éducatives, ainsi que sur les difficultés économiques et de ressources humaines.

Données 2025. Ce livret synthétise une partie de l'enquête réalisée en 2026, qui portait sur les données 2025.

Précisions. À noter que la carte des structures en page 3 donne un aperçu le plus à jour possible des structures existantes sur le territoire. Dans les pages qui suivent, les chiffres ne portent que sur les structures ayant répondu au questionnaire.

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Lucile Barbéry, Marta Nascimento.

Cartographie du réseau dans la Manche

Cette carte présente un état des lieux actualisé à septembre 2026, sachant que les données statistiques de l'enquête Senacs portent sur les structures existantes et répondantes en 2025.

18
centres sociaux
agréés par la Caf



→ 18 ont répondu à l'enquête

22
espaces de vie sociale
agréés par la Caf



→ 22 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention

35%
à dominante
urbaine

65%
à dominante
rurale

→ 18% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

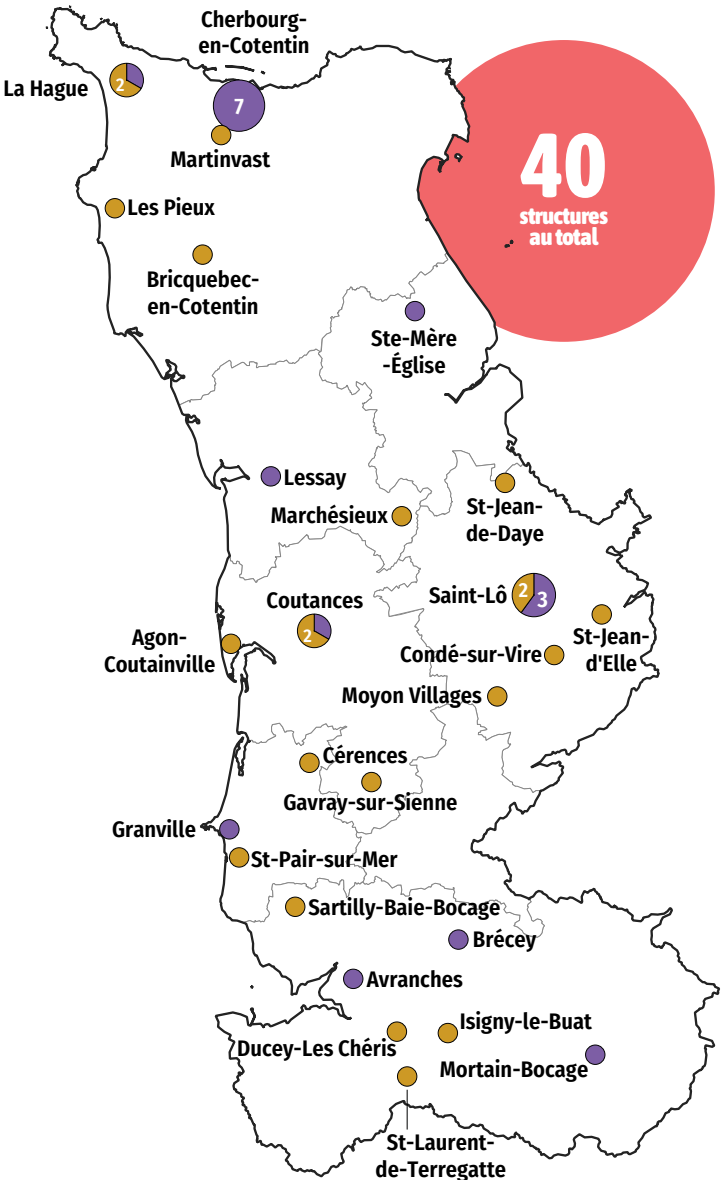
→ 20% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Mode de gestion

57%
→ en gestion associative

38%
→ en gestion collectivité

5%
→ en cogestion



Portrait de l'activité des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

38 790 habitants ont participé à une ou plusieurs activités des centres sociaux.

soit **+24%** depuis 3 ans (2022-2025)
→ **25 390** habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

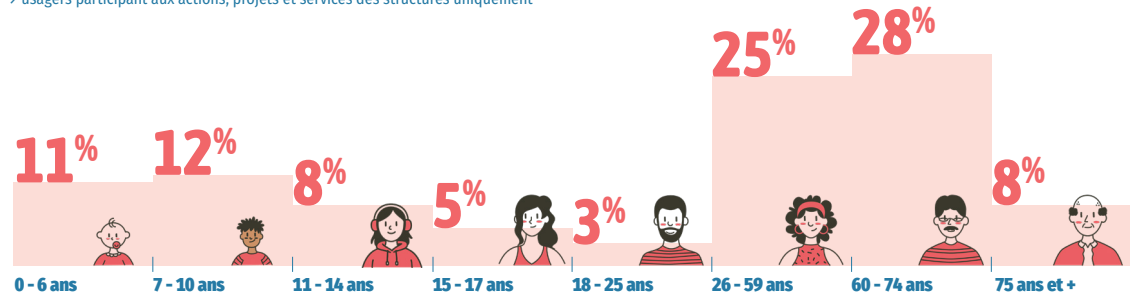
394 salariés → soit **209** ETP

313 bénévoles de pilotage
1 197 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

56 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **40 heures** d'ouverture de l'accueil

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Aller au devant des habitants

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des actions d'aller-vers en dehors de leurs locaux. Présence dans l'espace public, interventions chez des partenaires, médiation ou animations de proximité : ces démarches permettent de créer le premier contact, de renforcer les liens de confiance et de rendre les actions de la structure accessibles au plus grand nombre.

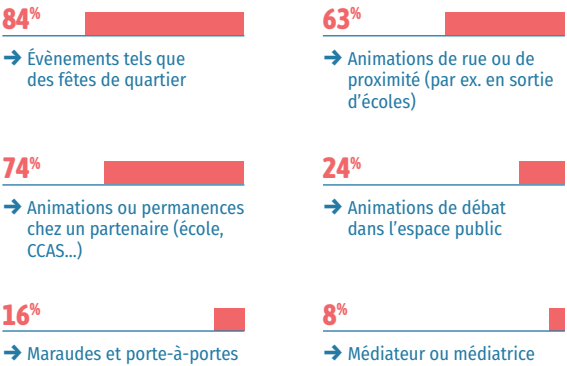
95% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

9 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)
→ dont **61%** du temps dans l'espace public

21 830 habitants concernés au total

Les actions d'aller-vers

→ en % de structures concernées

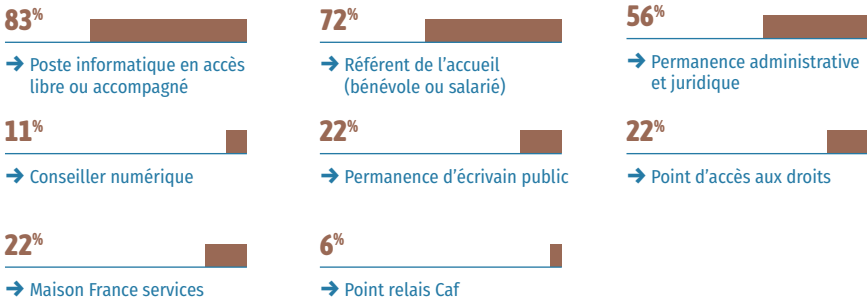


Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. (Données concernant uniquement les centres sociaux)

24 824 personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2025
soit **+17%** depuis 3 ans (2022-2025)

100% des centres sociaux disposent de moyens humains et matériels en matière d'accès aux droits.



L'engagement bénévole

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée.

1 364 bénévoles impliqués au total

→ 76 bénévoles en moyenne
soit -21% depuis 3 ans (2022-2025)

50% dans les activités de façon régulière
38% dans les activités de façon ponctuelle
23% dans le pilotage du centre social

→ soit 33,7 ETP de bénévoles au total
→ 40 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles par genre
→ centres sociaux et EVS



VIOLET = Centres sociaux
OR = Espaces de vie sociale

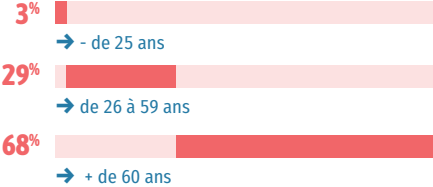
738 bénévoles impliqués au total

→ 34 bénévoles en moyenne
soit +22% depuis 3 ans (2022-2025)

35% dans les activités de façon régulière
47% dans les activités de façon ponctuelle
26% dans le pilotage de EVS

→ soit 16,7 ETP de bénévoles au total
→ 36 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition par classe d'âge
→ centres sociaux et EVS



Les familles, actrices des projets

La participation des familles à la vie des structures de l'AVS comme à celle du territoire est encouragée et soutenue. Leur implication dans des instances internes ou locales contribue à construire des réponses plus proches des besoins des habitants et renforcent leur pouvoir d'agir.

70% des structures associent des familles à leurs instances internes de consultation ou de décision.
→ enfants, adolescents ou parents

Les instances internes concernées :

- 54% → Commissions thématiques
- 43% → Collectifs de familles
- 32% → Comité de pilotage de la structure
- 14% → Conseil de maison ou d'usagers

30% des structures accompagnent des familles vers la participation à des instances locales de consultation ou de décision
→ enfants, adolescents ou parents

Les instances locales concernées :

- 8% → Comité de quartier
- 58% → Conseil citoyen
- 50% → Conseil municipal / intercommunal / départemental des jeunes
- 17% → Instances du PEDT ou de la CTG (Projet éducatif de territoire, Convention territoriale globale)

Des modalités d'intervention adaptées aux besoins des familles

La diversité des modes d'intervention est une clé de réussite. Selon les situations, les centres sociaux et les espaces de vie sociale proposent des accompagnements individuels, ou favorisent les échanges informels du quotidien ou encore organisent des actions collectives. C'est grâce à cette adaptabilité que les attentes des habitants et les réalités locales trouvent une réponse efficace. .

Parentalité

Fonction parentale et relations parents-enfants

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

80% → collectives
60% → individuelles informelles
35% → individuelles formelles
23% → de coordination

Échanges entre pairs / groupes de parents

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

68% → collectives
23% → individuelles informelles
5% → individuelles formelles
10% → de coordination

Relations familles-institutions (dont les écoles)

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

33% → collectives
45% → individuelles informelles
25% → individuelles formelles
10% → de coordination

Répét parental

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

48% → collectives
25% → individuelles informelles
18% → individuelles formelles
8% → de coordination

Condition de vie

Accès à la culture et aux loisirs

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

85% → collectives
33% → individuelles informelles
28% → individuelles formelles
20% → de coordination

Accès aux vacances

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

30% → collectives
23% → individuelles informelles
28% → individuelles formelles
3% → de coordination

Accès aux droits

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

30% → collectives
63% → individuelles informelles
48% → individuelles formelles
10% → de coordination

Actions en direction des familles monoparentales

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

30% → collectives
38% → individuelles informelles
20% → individuelles formelles
0% → de coordination

Inégalités éducatives

Soutien éducatif des enfants et des jeunes

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

23% → collectives
13% → individuelles informelles
18% → individuelles formelles
5% → de coordination

Prévention du décrochage scolaire

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

15% → collectives
25% → individuelles informelles
15% → individuelles formelles
5% → de coordination

Développement de l'esprit critique

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

53% → collectives
33% → individuelles informelles
15% → individuelles formelles
10% → de coordination

Égalité de genre et lutte contre les discriminations

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

48% → collectives
33% → individuelles informelles
15% → individuelles formelles
8% → de coordination

Une nouvelle dynamique départementale pour l'animation de la vie sociale dans la Manche



Une coordination portée par la FCSF

Depuis 2024, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) porte la coordination départementale de l'animation de la vie sociale dans la Manche. Cette mission, conduite en partenariat étroit avec la Caisse d'allocations familiales de la Manche, marque une étape importante dans la structuration du réseau.

Une ambition : faire de l'AVS un levier indispensable des politiques de proximité

Cette coordination répond à une ambition forte : **faire de l'animation de la vie sociale (AVS) un levier reconnu des politiques publiques de proximité**. Face aux mutations démographiques, aux fractures sociales et territoriales, aux enjeux de participation citoyenne et de cohésion sociale, les structures de l'AVS jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants et le développement des territoires.

Octobre 2026

la **fédération départementale des centres sociaux et des espaces de vie sociale** voit le jour. Le 9 octobre 2026, une nouvelle étape, issue d'une dynamique collective associant bénévoles, habitants, élus et professionnels, a été franchie pour l'animation de la vie sociale dans la Manche, avec l'assemblée générale constitutive de la **Fédération de l'animation de vie sociale de la Manche (FAVS 50)**. Cette association aura pour premier objectif d'élaborer un projet fédérateur et d'être ensuite reconnue comme fédération par la FCSF.

L'AVS, un accélérateur de coopérations et de de projets locaux

Cette coordination vise également à créer des espaces de coopération entre les acteurs, favoriser les échanges de pratiques, accompagner les projets des structures, développer des formations collectives et porter une parole commune auprès des partenaires institutionnels et des élus. Elle contribue également à rendre plus visible l'impact des actions conduites quotidiennement dans les territoires.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans une logique de coopération car elle associe les centres sociaux, les espaces de vie sociale, les collectivités locales et les partenaires institutionnels engagés dans le développement social des territoires.

Une dynamique en marche : la Journée de l'AVS à Tessy-sur-Vire

Les premiers travaux engagés témoignent déjà de cette dynamique : développement d'un réseau départemental, accompagnement des structures, production d'outils partagés, capitalisation des expériences et organisation de temps forts. La Journée départementale de l'animation de la vie sociale, organisée le 15 octobre 2026 à Tessy-sur-Vire, constitue un rendez-vous majeur pour poursuivre cette mobilisation collective.



Contact : Eulalie Lecathelinais
Cheffe de projet animation du réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale de la Manche.
→ eulalie.lecathelinais@centres-sociaux.fr

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



Ensemble, ces principes font des centres sociaux et des EVS :

- des espaces d'apprentissage collectif,
- des catalyseurs de dynamiques locales,
- et de véritables leviers d'innovation sociale.



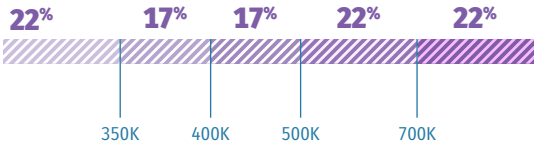
Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements. Les partenaires principaux sont la Caf, les collectivités locales et l'État. Cependant, la participation des usagers reste conséquente.

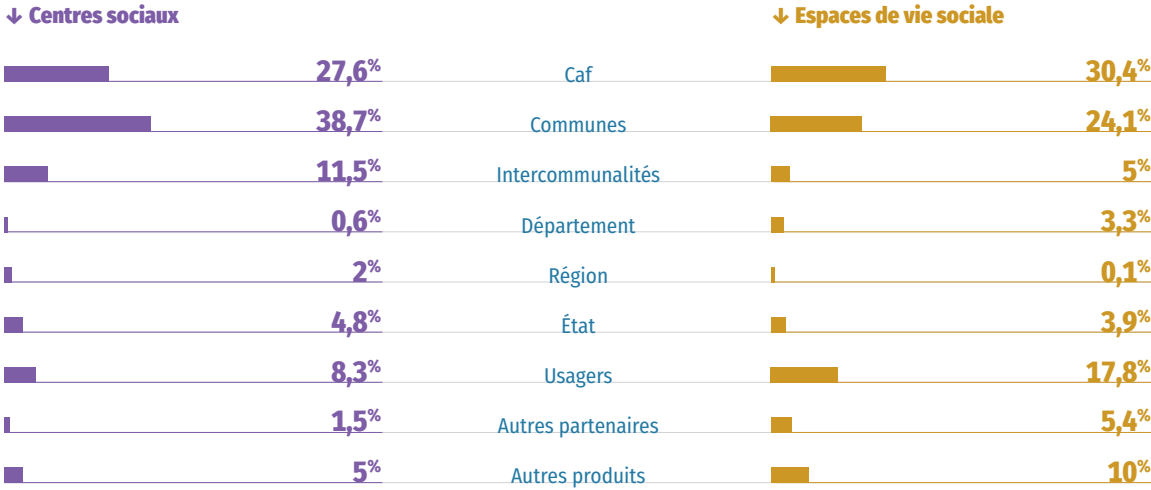
Les centres sociaux



Répartition des centres sociaux par budget



Répartition des financements



Fiche nationale Senacs

ENQUÊTE 2026 - DONNÉES 2025

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2,94 millions d'habitants impliqués dans une ou plusieurs activités des centres sociaux.

3,5 millions d'habitants touchés par les événements et les actions des centres sociaux.

29 000 bénévoles dans les instances de pilotage

60 500 salariés

↓

110 000 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure



1,07 million d'habitants impliqués dans une ou plusieurs activités des EVS.

1,3 million d'habitants touchés par les événements et les actions des EVS.

17 750 bénévoles dans les instances de pilotage

9 650 salariés

↓

70 150 bénévoles d'activités

2,6 ETP en moyenne par structure



Nombre de structures par département



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf de la Manche**

Karine Le Guern → conseillère thématique Animation de la vie sociale et jeunesse - Karine.leguern@caf50.caf.fr

FCSF

Eulalie Lecathelinais → cheffe de projet animation du réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale de la Manche
eulalie.lecathelinais@centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

→ *Jean-Baptiste Chiodi et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux

AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux - rend compte depuis 2013 des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et outre-mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 450 centres sociaux et 1 920 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier « en contexte » la valeur de structures impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2026

Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr